

7ème Colloque Déchets et Filières en Occitanie

Interventions de Laure Poddevin, directrice Citeo Sud-Ouest

29 juin 2022



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Atelier 1

La collecte hors domicile

Citeo, entreprise à mission



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

LA RAISON D'ÊTRE DE CITEO

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat.

NOS 5 OBJECTIFS

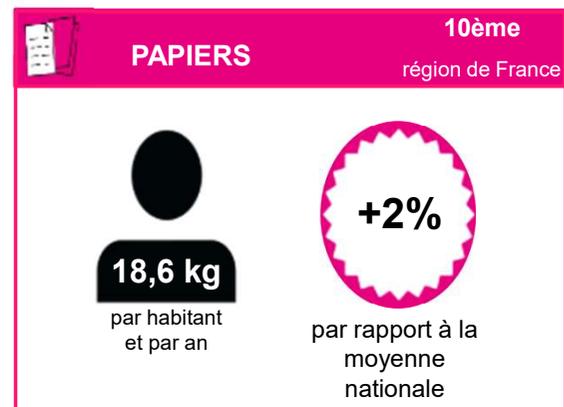
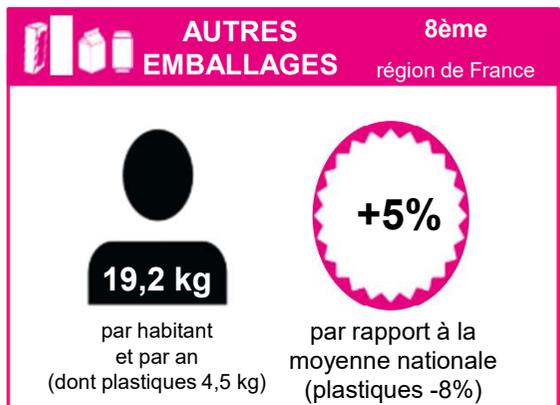
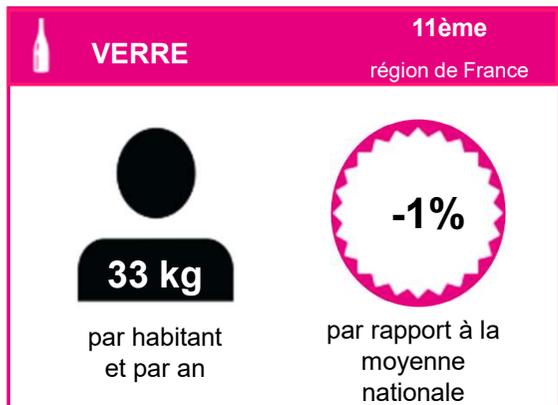
- **Réduire l'impact environnemental des produits des clients de Citeo**, en ancrant l'économie circulaire et l'éco-conception dans leurs pratiques et leurs stratégies ;
- **Créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain** qui conjuguent performances environnementale et économique ;
- **Donner les clés aux consommateurs** pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ;
- **Co-construire et promouvoir les solutions et les positions de Citeo**, de l'échelle locale à l'international ; et
- **Cultiver l'engagement des équipes** de Citeo dans le cadre de sa mission.



Qu'est-ce qu'une entreprise à mission ?

La loi Pacte introduit en 2019 la qualité de « société (ou entreprise) à mission ». Concrètement, cela permet à une société de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.

Occitanie : des performances environnementales globalement dans la moyenne (ARC 2020 emballages et ARC 2019 papiers)



Occitanie : 70,8 kg/hab/an
11ème région de France pour le verre et les emballages légers

National : 69,8 kg/hab/an
Verre : 33,3 kg/hab/an
Autres emballages : 18,2 kg/hab/an (dont plastiques 4,9 kg/hab/an)
Papiers : 18,3 kg/hab/an

Déroulé

Contexte et enjeux

L'Appel à Manifestation d'intérêt pour la collecte hors foyer

Exemples et premiers enseignements

La plateforme Quitri

Développer le tri hors foyer pour assurer la continuité du geste et faire du geste de tri un réflexe en tous lieux



51% des Français trient systématiquement tous leurs emballages en tous lieux, et 9 sur 10 identifient le tri et le recyclage comme une priorité environnementale. Il est donc primordial que les dispositifs de tri se développent dans l'ensemble des lieux de consommation nomade.



Plus de 300.000 tonnes d'emballages sont jetées chaque année dans des lieux de consommation dits « nomade », c'est à dire hors du domicile : événements, bureaux, salles de spectacles, gares, campings, restauration rapide, parcs et jardins...

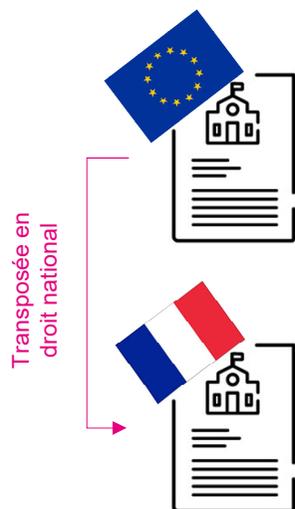


Certains emballages y sont particulièrement présents comme **les bouteilles en plastique, canettes, barquettes...** qui ne sont pas ou peu triées faute de dispositif sur place, alors qu'elles sont recyclables.



L'objectif est de **collecter ces emballages pour les recycler, en assurant la continuité du geste de tri hors du domicile.**

Un contexte réglementaire qui évolue



Directive sur les produits en plastique à usages uniques 2019/904

(Directive « SUP »)

- Restrictions de mise sur le marché
- Exigences en matière d'éco conception
- Elargissement de la REP aux déchets abandonnés au plus tard le 5/01/2023

Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

(loi « AGEC » du 10 février 2020)

- Création de nouvelles REP (emballages restauration, mégots, déchets BTP etc.)
- Extension du périmètre des REP existantes (dont emballages)

Couverture d'une partie des coûts de nettoyage des déchets abandonnés (article 62)

- Calendrier : janvier 2021 pour les DROM COM et janvier 2023 pour l'Hexagone ;
- Périmètre : coûts supportés par les collectivités territoriales en charge de la salubrité publique et ceux des autres personnes publiques

Couverture des coûts afférents à la généralisation de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer (article 72)

- Calendrier : d'ici à 2025

Le contexte et les projets accompagnés par Citeo

Traduction dans le cahier des charges d'agrément

§ 4.3.e Hors Foyer collecté par le SPPGD ou le service propreté des collectivité locales : Dans le cadre de la préparation à la généralisation de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages consommés hors foyer d'ici le 1^{er} janvier 2025 :

- Le titulaire met en œuvre **un programme d'expérimentation** de la collecte séparée et du tri de ces déchets dans **l'espace public**.
- Ce dispositif couvre d'ici la fin 2022 **au moins 5 % de la population nationale** et **de manière équivalente les typologies** de territoires
- Le titulaire met en place un suivi de la performance de la collecte des déchets d'emballages issus de la consommation hors foyer.
- Il réalise le bilan des expérimentations réalisées **au plus tard 10 mois avant la fin de son agrément**.

Depuis 2018, Citeo avait lancé déjà plusieurs programmes d'expérimentation



Appel à Manifestation d'Intérêt Hors Foyer

Le contexte



Lancement le **27.01.2021** de l'AMI Collecte pour recyclage des emballages hors-foyer pour contribuer à répondre aux enjeux de la loi AGECE sur le hors foyer :

- # **Généralisation** d'ici au 1er janvier 2025 de **la collecte séparée** pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer sur l'espace public
- # **Renforcement des obligations de tri et collecte séparée** des déchets issus de la consommation courante du public et des salariés, dans les Etablissements Recevant du public (**ERP**)

Les objectifs



Consolider et approfondir les connaissances et moyens d'actions sur le hors foyer, tout en **préfigurant les solutions à déployer** sur le territoire afin d'accélérer la progression du taux de recyclage des emballages « Hors Foyer »

Budget Citeo 2021-2022

Une enveloppe de 9,5 M€ dédiée au financement et à l'accompagnement des projets

Appel à Manifestation d'Intérêt Hors Foyer

Lieux et acteurs concernés

Typologie des lieux ciblés

Mise en place du **tri pour recyclage** des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade

Espaces publics ouverts

-  rues/espaces publics
-  parcs et jardins
-  plages
-  ports de plaisance

Établissements recevant du public (ERP)

-  Cinéma
-  Stade
-  Parcs des expositions
-  Parc de loisirs
-  Salle de spectacles
-  Salle de sport
-  Aéroport, Gare et Station de métro
-  Aire d'autoroute
-  Centre commercial
-  Ecole
-  Musée et monument

Porteurs de projets

Espaces publics ouverts :

- # *Personnes publiques compétentes pour la collecte et/ou le traitement des emballages ménagers (SPPGD) issus de la consommation hors foyer ainsi que celles compétentes pour la propreté (tous milieux)*
- # *Entreprises privées (fabricants de conteneurs, spécialiste du mobilier urbain, etc.) en partenariat avec des personnes publiques compétentes pour la collecte et/ou le traitement des emballages ménagers issus de la consommation hors foyer*

Gestionnaires d'ERP collectés par le SPPGD / hors SPPGD
(personnes publiques ou privées gestionnaires d'ERP)

Projets attendus

- Déploiement d'équipements d'avant collecte / pré-collecte dans des lieux de forte fréquentation
- **Mise en place du tri et recyclage effectif** des flux emballages ménagers issus de lieux de consommation nomade
- Projets porteront sur les flux d'**emballages ménagers ou emballages/papiers graphiques** (emballages ménagers en plastique, papier, carton, métal ou verre)
- **Mesures quantitatives et qualitatives**, pilotées par Citeo
- Hors périmètre : biodéchets, D3E, DEIC et autres déchets professionnels

Appel à Manifestation d'Intérêt Hors Foyer SPPGD

Bilan des 2 phases

SPPGD : 39 projets

Hors SPPGD : 11 projets

+ 2 projets nationaux



GARES & CONNEXIONS 

JCDecaux



Appel à Manifestation d'Intérêt Hors Foyer SPPGD

9 projets dans le Sud Ouest

Agen Agglomération (Agen-47) #1

- Corbeilles, porte-sacs sur différents sites : axes piétons, aires de pique-nique et de jeux, parcs et jardins, coulée verte
- 238 équipements



Ville de Cahors (46) #2

- Corbeilles biflux sur 50% des corbeilles de ville (zones à fort potentiel : parcs, city stades, aires jeux, rues commerçantes etc)
- 180 équipements



Montpellier Métropole (34) #2

- **359 équipements** : sur le quartier de l'Ecusson de Montpellier et sur plusieurs équipements sportifs (stades, gymnases, palais des sports), et lieux à forte fréquentation
- 123 corbeilles, 88 porte-sacs, 26 meubles de tri, 79 bacs roulants, 5 compactantes, 1 conteneur enterré compactant

Toulouse Métropole (Toulouse, Blagnac, Colomiers 31) #2

- **66 équipements sur 9 sites emblématiques (parcs, jardins, places, rues, cœur de quartier)**
- 27 Abris bacs (parcs et places), 38 corbeilles biflux (rues), 1 PAV

Bordeaux Métropole (Ville de Bordeaux 33) #2

- **192 équipements sur 2,5 km de rives de Garonne rive gauche de Bordeaux avec sensibilisation et collecte hypomobile ponctuelle**
- 192 corbeilles biflux

Limoges Métropole (Ville de Limoges 87) #2

- **35 équipements sur le centre ville et parcs et jardins accompagnés de nudges**
- 10 corbeilles collectées en triporteur(ville), 12 écobox 3 m3 MM et 13 ecobox verre (parcs et jardins)



COBAS (Arcachon – 33) #1

- **Conteneurs enterrés et semi-enterrés sur sites fréquentés : plages ; campings ; ports de plaisance ; parc ornithologique**
- 40 conteneurs (28 emb. et 12 verre)

CA du pays de l'Or (Palavas, La Grande Motte– 34) #1

- **Différents dispositifs sur 18 km de plages (promenades, accès aux plages, zones urbaines à composante commerciale)**
- 128 corbeilles dont 75 corbeilles compactrices + 46 Points d'AV

SICTOM du Marsan (Mont de Marsan – 40) #2

- **Création d'un mobilier permettant la mise en place du tri au stade pro de Rugby**
- 30 meubles de tri biflux à créer avec l'école de Design



Appel à Manifestation d'Intérêt Hors Foyer SPPGD

En photos

Toulouse Métropole (Toulouse, Blagnac, Colomiers)
(En cours)



Limoges Métropole
(à partir de mai 22)



CA du pays de l'Or (Palavas,
La Grande Motte- 34)
(déployé)



Appel à Manifestation d'Intérêt Hors Foyer hors SPPGD

4 projets + 2 gares lauréats dans le Sud Ouest



Aéroport de Bordeaux Mérignac (33) #1



Parc des expos de Montpellier (33) #2



Université Fédérale de Toulouse (31) #1



Gare de Bordeaux (33)
Gare de Montpellier (34)
Gare de Montauban (SPPGD) (82)



Vinci Autoroutes – Réseau ASF (40-64) #1



Tri des emballages ménagers Hors Foyer

Quelques retours d'expérience

- **Plages**

Installation d'abris-bacs operculés tri-flux (multi-matériaux, verre, OMR) à la place de corbeilles simples sur différentes plages



Ambassadeurs et animations



Exemple d'abri-bac et signalétiques utilisées

- **Parcs et Jardins**

Installation d'abris-bacs tri-flux et de tables de tri (OMR, Multi-matériaux et Verre à titre expérimental) aux emplacements clés de plusieurs centaines de parcs



Exemple d'affiche de communication



Exemple d'abri-bac tri-flux installé



Points de regroupement



Exemple de table de tri installée

Tri des emballages ménagers Hors Foyer

Quelques retours d'expérience

- **Point Urbain de Récupération**

Citeo et JCDecaux ont souhaité développer un nouvel équipement de tri pour les villes, qui apporte une réponse crédible en matière d'intégration urbaine, d'esthétisme, d'ergonomie d'usage pour les citoyens et les agents de collecte.



Un Point urbain de récupération à La Rochelle



Un Point urbain de récupération à Amiens

Ce nouveau service de collecte a été expérimenté durant **6 mois** en 2021 à **La Rochelle** (40 bornes) et **Amiens** (37 bornes), dans des **zones de consommations nomades importantes** : aux abords des gares, des places publiques, des zones touristiques et étudiantes et de forte densité commerciale, lieux de passage importants, etc.

L'exemple de la CC Lacs et Gorges du Verdon (83)

Déployer des solutions efficaces dans les territoires touristiques pour capter le geste de tri et préserver les espaces naturels

- Une **mobilisation commune de tous les acteurs locaux** pour accélérer le changement de comportement
- Lancée le 29 juin dernier pour démarrer la **saison estivale** dans le Verdon
- Articulée autour de **déploiement et de renforcement de dispositifs** de tri
- Couplée à une **grande campagne de communication**



Le déploiement et le renforcement du dispositif de collecte

Déploiement de 19 points de tri en regroupement (cartons, plastiques, métaux, verre et papiers) à l'entrée des plages au niveau de chaque parking pour :

- ✓ Faciliter et systématiser le geste de tri des usagers des plages et leur permettre de trier tous leurs emballages et papiers dans un même endroit
- ✓ Adapter la collecte au contexte saisonnier par ces colonnes de gros volume
- ✓ Prévenir l'accès des véhicules de collecte sur les berges du lac, pour préserver l'environnement et la sécurité des usagers.

Soit **40 colonnes emballages** et **30 colonnes verre**



Renforcement des moyens humains et matériels qui ont été doublés pour la collecte des colonnes sur la saison afin d'adapter la **fréquence** à chaque point de tri, pour éviter les débordements : les ramassages ont lieu au moins une fois par jour du lundi au vendredi avec des repasses sur les sites les plus fréquentés.

Un plan de communication 360°

Affichettes A3 français/anglais

Diffusion auprès des relais et partenaires (publics et privés)
Environ 150 affiches

Information sur le dispositif

Dépliant A5 – 4 p Français/anglais

Plans et consignes
Diffusion auprès des relais et partenaires (privés et publics)

Distribution sur les plages avec goodies
Communication de proximité
Environ 7 900 personnes



Signalétique plages

Support dibond + plan des points + consignes

Communication sur les PAV
Panneaux de rappel du dispositif sur les plages
Habillage des colonnes avec visuel de campagne
Adhésifs consignes de tri à côté des orifices des colonnes

Kit communication partenaires

Pour diffusion en relais sur leur support

Information sur le dispositif



Lancement officiel

Communiqué de presse de lancement, Interview et relais de l'évènement par les différents partenaires

Information sur le dispositif



Campagne réseaux sociaux

Mise en avant des partenaires sur le Facebook de la collectivité et sur le site internet
26 posts Facebook

Information sur le dispositif



Des premiers résultats concluants

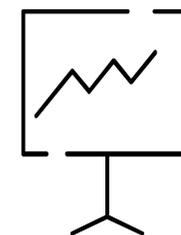
En 4 mois

- ✓ Une baisse des ordures ménagères enfouies de **35 tonnes**, ce qui représente **7 000 euros** en moins uniquement pour le traitement (sans compter le coût du transfert et de la collecte)
- ✓ **+ 43 % d'emballages ménagers** recyclables collectés entre l'été 2020 et l'été 2021 soit 35 tonnes
- ✓ **+ 21 % de verre** collecté entre l'été 2020 et l'été 2021
- ✓ **+ 7 tonnes de cartons** collectés entre l'été 2020 et l'été 2021.

Les facteurs de réussite



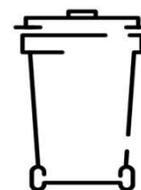
Un portage politique fort



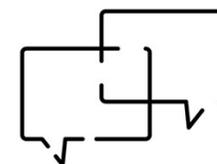
Un diagnostic technique complet



Un renforcement des moyens humains



Un renforcement du maillage du territoire



Une harmonisation de la communication à l'échelle du territoire



Une communication multi-acteurs

Hors Foyer – Espace Public SPPGD

Premiers enseignements

Spécificités du flux

La saisonnalité impacte la nature et la quantité du flux de collecte sélective Hors Foyer

- La consommation nomade représente 40% du flux corbeilles de rues (campagne de 31 caractérisation sur 23 communes du territoire hexagonal). Citeo a réalisé plusieurs mesures de la composition du flux auprès des parcs et jardins et des plages en habitat urbain révélant un potentiel de Collecte sélective de 40 à 60%.
- En période d'affluence dans les parcs et jardins, une surreprésentation des emballages boissons (4 fois plus d'emballages métalliques, principalement des canettes, 2 à 3 fois plus de bouteilles plastique

Spécificités du dispositif

Les investissements et l'organisation du HF sur l'espace public doivent servir efficacement le recyclage

- Le juste dimensionnement ne repose pas sur une densité élevée d'équipements
- Le dispositif de pré-collecte doit être suffisamment flexible pour répondre aux pics de saisonnalité et ainsi favoriser l'optimisation des collectes
- Les choix de mobilier et/ou l'organisation prévue doit assurer l'articulation avec les centres de tri et le recyclage effectif des flux (Ex: Problématique des sacs fermés en centres de tri, protection des flux face aux intempéries). Le dispositif de pré-collecte joue par ailleurs un rôle dans le maintien de la qualité du tri

Spécificités de mise en œuvre

Le Hors foyer implique de nouveaux acteurs et de nouveaux métiers

- La mobilisation des équipes de propreté/nettoyement, gestionnaires de lieux publics est indispensable
- L'organisation opérationnelle implique des interactions forte entre les différents niveaux de compétences des territoires (propreté, Collecte/traitement)
- La sensibilisation des équipes est un point clé de la réussite des projets
- Les points de tri doivent être suffisamment visibles par les utilisateurs tout en s'intégrant visuellement dans leur environnement : Les Architectes des Bâtiments de France doivent être associés le plus en amont possible des projets

Et toujours ... la plateforme Quitri une solution **gratuite, facilitatrice et clé en main**



- 1 Aide les organiseurs d'évènements et gestionnaires de lieux hors-foyer à mettre en place ou améliorer le tri
- 2 Aide les prestataires de collecte à optimiser leurs performances
- 3 Reconnaît et **valorise** l'engagement de **chacun de ces acteurs** pour l'économie circulaire !

NOUVEAUTÉ

Choisissez votre profil pour commencer :

Le tri partout, tout le temps, tout simplement !

Qui Tri vous aide à mettre en place le tri sur votre événement ou dans votre établissement et valorise votre engagement !

L'inscription est gratuite et sans engagement. Qui Tri vous guide à chaque étape.

Le tri, mais pas que !

- 1 TROUVEZ VOTRE PRESTATAIRE DE COLLECTE
- 2 BÉNÉFICIEZ D'UN KIT DE COMMUNICATION CLÉ EN MAIN
- 3 VALORISEZ VOTRE ENGAGEMENT POUR LE TRI

EMBALLAGES VIDES ET PAPIERS À TRIER

Guide de bonnes pratiques pour la mise en place du tri
PARCS ET JARDINS

L'outils d'édition de signalétique +
Les **nouveaux guides** de bonnes pratiques pour la mise en place du tri
disponibles **pour les gestionnaires d'ERP** après inscription :

- ✓ *Aéroports*
- ✓ *Campus*
- ✓ *Stades*
- ✓ *Parcs & Jardins*

Et toujours pour tous :
✓ *Restauration rapide*
✓ *Festivals*

<https://quitri.com/comment-ca-marche>

Le présent document demeure la propriété de Citeo/Adelphe. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo/Adelphe décline toute responsabilité-pour toute erreur ou omission. Citeo/Adelphe ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment, des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l'état de l'art et des dispositifs des REP Emballages ménagers et Papier graphique. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document. -